



## Plusieurs métiers pour accompagner les élèves



*En avril 2023, le président Macron annonçait vouloir fusionner les métiers d'AESH et AED. Le SE-Unsa, connaît la spécificité de ces deux professions et s'est battu pour leur défense.*

Les AED sont des assistants d'éducation. Ils assurent des missions de surveillance, d'encadrement et d'accompagnement d'élèves, en collectif. Ils interviennent auprès de tous les élèves, principalement au collège, dans la cour, au self, en salle de permanence. Leur fonction éducative est primordiale pour le bon fonctionnement des établissements. Le SE-Unsa milite pour que ces professionnels soient reconnus à leur juste valeur et puissent bénéficier de missions d'appui pédagogique et éducatif, y compris dans les écoles.

Les AESH sont des accompagnants des élèves en situation de handicap. Ils aident les élèves à prendre toute leur place au sein de l'école inclusive, les épaulant dans leurs activités de classe. Concrètement, ce sont des personnels non enseignants, qui apportent un soutien humain à un ou plusieurs élèves, pour les rassurer, reformuler, encourager, favoriser l'autonomie des élèves sans réaliser les activités à leur place. Pour le SE-Unsa, ce métier essentiel de l'école inclusive doit être promu, avec la création d'un corps de fonctionnaires pour les AESH, qui reconnaisse leur expertise et permette une formation continue aux spécificités des élèves accompagnés.

Ce qui lie ces deux métiers, c'est leur importance pour la prise en compte de chaque élève, leur rôle éducatif certain. C'est également leur sous-valorisation. Pour que l'école inclusive puisse être une réussite, il faut reconnaître la valeur et la particularité de chacun de ses maillons, en améliorant les conditions de travail de tous. Le recul du président sur la fusion de ces métiers est une bonne nouvelle, un point d'étape important dans leur reconnaissance.

Pour le SE-Unsa de l'Académie de Poitiers et Unsa Education Poitiers